



Assessorat des biens culturels, du tourisme, des sports
et du commerce
Assessorato beni culturali, turismo, sport
e commercio

AUX DIRIGEANTS DES INSTITUTIONS
SCOLAIRES DE LA RÉGION

AU SURINTENDANT AUX ÉTUDES

Réf. n° - Prot. n.
V/ réf. - Vs. rif.

AU CENTRE D'ÉTUDES
FRANCOPROVENÇALES

Aoste / Aosta

« René Willien »

**Objet : 60^e Concours de patois *Abbé Jean-Baptiste Cerlogne* – année scolaire 2021-2022 –
Inscription avant le 15 décembre 2021**

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que par sa délibération n° 1504 du 22 novembre 2021, le Gouvernement régional a approuvé, pour l'année scolaire 2021-2022, la 60^e édition du Concours de patois *Abbé Jean-Baptiste Cerlogne* sur le thème suivant :

L'école d'avant et l'école d'après

La participation au Concours Cerlogne comporte la présentation des résultats des travaux de recherche, en francoprovençal, sur le thème donné, selon les renseignements en annexe.

L'organisation du Concours suit les différentes étapes décrites ci-dessous :

- parcours d'animation culturelle et linguistique en francoprovençal : de 6 à 8 séances en classe (en fonction du nombre d'adhésions et de la disponibilité des enseignants de patois) de la durée d'une heure, réparties jusqu'à la fin du mois d'avril 2022. Ces animations sont réalisées par des animateurs sélectionnés dans le Registre régional d'experts pour la sauvegarde et la promotion du francoprovençal et des parlers walsers (institué par la délibération du Gouvernement régional n° 1214 du 8 juin 2012), selon un calendrier établi en accord avec les enseignants.
Ce parcours est proposé à toutes les classes (y compris celles qui ne participent pas au Concours) ;
- soutien linguistique : révision de la langue et de la graphie du patois, de textes déjà rédigés, effectuée par le personnel du Guichet linguistique ;

Département de la surintendance des activités et des biens culturels

940900 Bureau régional Ethnologie et Linguistique et Archives historiques
Bureau promotion et organisation initiatives

Dipartimento soprintendenza per i beni e le attività culturali

940900 Bureau régional Ethnologie et Linguistique et Archives historiques
Ufficio promozione e organizzazione iniziative

11100 Aoste
16, rue Croix-de-Ville
téléphone +39 016543386 / 0165363540
télécopie +39 016544491

11100 Aosta
Via Croix-de-Ville, 16
telefono +39 016543386 / 0165363540
telex +39 016544491

brel@regione.vda.it
cultura@pec.regione.vda.it
www.regione.vda.it

C.F. 80002270074



- remise des travaux au BREL, avant le 29 avril 2022 : les dossiers seront soumis à l'examen d'une commission et récompensés par un prix en argent, versé directement à l'institution scolaire dont relève la classe ;
- fête de clôture : elle se déroulera au mois de mai 2022 dans la commune d'Antey-Saint-André et à cette occasion, le prix AMI DE CERLOGNE sera décerné à tous les enseignants ayant participé à dix, ou plus, éditions du Concours Cerlogne (les demandes à cet effet devront être transmises au BREL par l'institution scolaire).

Les enseignants intéressés à cette initiative sont priés de bien vouloir retourner la fiche d'inscription en annexe, dûment complétée, avant le 15 décembre 2021.

Nous vous rappelons que toutes les initiatives proposées seront programmées et réalisées dans le respect des mesures de contrôle et de gestion de l'épidémie de COVID-19 et pourront être remplacées par d'autres initiatives si les mesures imposées ne permettent pas qu'elles se déroulent régulièrement.

Le personnel du BREL reste à votre disposition pour tout autre renseignement éventuel concernant le Concours Cerlogne.

En vous remerciant par avance de votre collaboration pour la plus large diffusion de cette initiative visant à la sauvegarde de notre important patrimoine linguistique et culturel, je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Le Dirigeant
Daria Jorioz
(document signé électroniquement)

P. J. : Fiches d'inscription
Guide
Rapport du travail